



Communiqué de presse

Exclusif Vanoise

Laurent Trésallet à cœur ouvert

Dans le numéro d'été du journal VANOISE, diffusé dans les prochains jours sur l'ensemble des 29 communes concernées, le président du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise revient sur les événements des derniers mois et détaille sa démarche et son plan d'action. Premiers extraits d'un entretien-vérité.

Le moins que l'on puisse dire est que Laurent Trésallet ne manie pas la langue de bois. L'entretien accordé au journal à l'ouverture de la saison estivale n'évite aucune des interrogations suscitées tant par les conditions de son élection que le choix de sa commune - comme celle des Belleville - d'adhérer à la Charte, le refus des représentants de l'Association des maires de siéger au conseil d'administration, sa méthode de travail, sa marge de manœuvre et sa détermination à relancer l'action collective.

Son élection à la présidence « avec le soutien de l'État » ? *« Remettons les choses en ordre : le conseil d'administration du Parc, c'est 18 représentants des élus du territoire, 7 représentants de l'État, 14 personnalités qualifiées et 3 autres membres représentant le Conseil scientifique, l'ONF et le personnel. Pour la majorité du conseil – et pas seulement pour les représentants de l'État - ne pensez-vous pas que cela aurait été curieux d'élire à la présidence un élu... qui n'aurait pas voté la Charte, qui n'aurait pas saisi cette main tendue pour travailler davantage au développement du territoire ? »*

Le choix de sa commune d'adhérer à la Charte ? *« Quand j'ai parlé de la Charte à la population de Peisey, chacun avait son exemple légitime à donner. Et je l'ai bien entendu. Mais une fois les griefs exprimés, j'ai dit à mes concitoyens la même chose qu'en entrant au conseil municipal à 24 ans : je n'étais pas en accord, à l'époque, avec un certain nombre de choix, alors j'ai eu la volonté d'entrer au conseil pour « mettre les mains dans le moteur ».*

Le refus persistant des représentants de l'Association des maires de siéger au conseil d'administration ? *« C'est par l'action que l'on convaincra. J'ai présenté les principaux éléments de mon programme aux membres de l'Association des maires qui m'en avaient fait la demande. Certains des choix déjà entérinés – comme le maintien des interventions scolaires dans les communes adhérentes ou non, la possibilité de conventionnement avec les communes non adhérentes pour des actions dans le cœur du Parc, etc – vont dans le sens demandé. À ces maires aussi de faire preuve d'un minimum d'ouverture et de bonne volonté. Je les invite à utiliser, valoriser la zone cœur pour le bienfait de l'ensemble de leur territoire. Certains en sont d'ailleurs convaincus... »*

1/2



La méthode de travail ? « J'ai la même démarche (NDLR : au Parc) que dans ma commune : je ne suis pas tout seul, loin de là. Au Bureau, au conseil d'administration, la confiance est là. Et avec le personnel, il y a volonté d'établir cette confiance ».

Quelle marge de manœuvre pour agir ? « J'ai les coudées franches pour agir, j'ai obtenu que le processus de nomination de la nouvelle direction soit plus rapide que d'habitude (...) et notre marge de manœuvre pour l'usage de nos fonds propres, pour dialoguer avec les communes non adhérentes, pour innover, est clairement étendue (...). Les projets sont possibles, je vous l'assure ».

Et aussi dans ce numéro du journal VANOISE

- > Un **portrait de la nouvelle directrice du Parc, Eva Aliacar** (« Mon objectif ? Donner le meilleur de l'établissement public sur le territoire des deux communes adhérentes et plus largement en zone cœur, dans un dialogue ouvert et constructif avec toutes les communes »)
- > Un **premier bilan des actions engagées avec les communes adhérentes** (« Les Belleville et Peisey-Nancroix : le vrai visage de la Charte »)
- > Et toute l'actualité du Parc

Découvrez, avant sa diffusion, le nouveau numéro du journal VANOISE, avec l'interview complète de Laurent Trésallet (numéro joint en .pdf à ce communiqué)

